



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la  
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : [departement13-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement13-presidence@ffvelo.fr) Téléphone : 06.65.57.23.20



---

**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme  
Mardi 11 Février 2025 Maison du Vélo à PELISSANNE  
P.V. N° 2025-01**

**Présents :**

Diane BRAGUER, Anne-Flore GRECH, Marie-Paule PASQUAL, André DUHAUT, Jacques NATONEK, François LALANDE François MASIA, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN, Thibault VIDIL

**Excusé(e)s :**

Bruno CONFAIS, Joël DIVIER, Alain BERNARD, Michel NICOLAS, Jean-Paul JOLY

**Invité(e)s :**

Mario BELLINI (Président du COREG Sud)

**Objet de la Réunion :**

- Approbation du PV n° 2024-05 du Mardi 26 novembre 2024
- Constitution du nouveau bureau directeur du Codep13
- Retour sur l'AGE à Martigues
- Modification des statuts : Changement adresse du siège
- Commission finances : Situation des comptes
- Commission Jeunes : Points des manifestations à venir, Challenge départemental des EFV du 13
- Commission Féminines : Perspectives 2025, séjour et regroupements
- Commission Environnement Séjours
- Commission Formation & Sécurité
- Commission Communication : Concentration Codep13 pour 2026
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Jean-Claude ouvre la séance en excusant nos collègues absents retenus par d'autres obligations familiales ou personnelles.

Il remercie l'ensemble des membres présents pour ce premier comité directeur, ainsi que le président du COREG Sud, Mario Bellini qui a accepté notre invitation.

**1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2024-005 du mardi 26 novembre 2024 :**

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 26 novembre 2024, après corrections, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il sera disponible après validation par les membres du CA, en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : *Le Comité / CR Comité Directeur*



## Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : [departement13-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement13-presidence@ffvelo.fr) Téléphone : 06.65.57.23.20



### 2) Constitution du nouveau comité directeur :

Il est procédé, conformément aux statuts après une assemblée générale électorale, à l'élection des membres du bureau directeur ainsi qu'aux responsables des différentes commissions composant le comité directeur :

- **Président :** Jean-Pierre SIMON
- Vice-Présidente : Marie-Paule PASQUAL
- Trésorier : Jean-Claude SURIAN
- Secrétaire : François LALANDE
- Délégué Sécurité : Michel NICOLAS
- Délégué Jeunes : Jacques NATONEK, Thibault VIDIL, François MASIA
- Environnement, Séjour : Anne-Flore GRECH
- Délégué Formation : Jean-Paul JOLY
- Commission Féminines : Marie-Paule PASQUAL, Diane BRAGUER
- Commission Animation : André DUHAUT
- Commission Tourisme : Joël DIVIER

Les membres du bureau directeur et du comité de direction sont élus à la majorité des présents et représentés.

Jean-Claude se chargera de communiquer cette nouvelle constitution du Codep13 cyclotourisme à la fédération ainsi qu'aux différentes institutions (Préfecture, CDOS, Banque...) dans les plus brefs délais.

François M, nous fait remarquer que la nouvelle équipe fédérale a changé l'organisation générale qui se découpe en pôle de compétence. Il est décidé d'attendre les informations de la FFCT avant d'agir.

### 3) Retour sur l'AGE 2024 à Martigues :

L'Assemblée générale électorale qui s'est tenue à Martigues le samedi 25 janvier 2025 s'est très bien passée et nous pouvons renouveler nos remerciements à l'équipe de bénévoles de Martigues cyclotourisme, à leur président, Régis BOURELLY, ainsi qu'à la ville de Martigues et à M. Le maire, Gaby CHARROUX pour le prêt de la magnifique salle de Conférence de la mairie.

Pour Rappel, en 2026 pour l'AG de 2025, nous serons reçus par le club de Lambesc représenté par son président, Didier RENAUX et en 2027 pour l'AG de 2026, nous serons reçus par le club de Châteaurenard, représenté par son président, Louis CALATAYUD.

### 4) Modification des Statuts :

A la suite du changement de présidence, l'adresse du siège social du comité départemental des BdR qui était à l'adresse de Bruno CONFAIS, doit passer à l'adresse du nouveau président, Jean-Pierre SIMON.

Dans les statuts actuels, l'adresse est indiquée clairement et pour éviter à tous les changements de président de modifier les statuts, nous proposons de supprimer l'adresse dans ceux-ci.

Pour réaliser cette modification, il va falloir vérifier que cette modification soit possible auprès de la FFCT et si cela est accepté, il faudra la faire valider en assemblée générale exceptionnelle en janvier 2026.

## 5) Commission finances :

- **Situation bancaire au 10 Février 2025 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **36 722,78 €**, en augmentation (+10 %) par rapport à la dernière présentation en Comité directeur du 26 novembre 2024 (33 233,53 €).

Cette augmentation s'explique simplement par l'encaissement du premier acompte du séjour à Gréoux les bains (5 240,00 €) diminué par quelques factures liées à l'activité de début d'année (Concentration du Jour de l'An, Accueil AGE 2024 à Martigues...)

- **Tableau de la situation bancaire au 10/02/2025 :**

		
<b>Rapport Financier du 10/02/2022</b>		
Situation Bancaire	<i>10-févr-25</i>	<i>31-déc-24</i>
Crédit Mutuel Cpt Courant	<i>2 710,76 €</i>	<i>2 203,73 €</i>
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	<i>34 012,02 €</i>	<i>30 000,00 €</i>
<b>Total Banque</b>	<b><i>36 722,78 €</i></b>	<b><i>32 203,73 €</i></b>

- **Ecritures non rapprochées au 10/02/2025 :**

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Produits	Charges
<i>Rétro Cession Imprimante Lazer Bruno</i>	07/02/2025	R07-2025	50,00 €	
<i>Bruno Frais Déplacements Janv &amp; Février</i>	09/02/2025	D12-2025		88,20 €
<i>Le Geste qui Sauve PSC1 Février 2025 Aix</i>	10/02/2025	D14-2025		550,00 €
<b>Total Charges / Produits</b>			<b>50,00 €</b>	<b>638,20 €</b>

La participation financière à la session de formation PSC1 du 1<sup>er</sup> février dernier a été comptabilisée après signature de la convention avec l'organisme agréé « *Le Geste qui Sauve* » pour un montant de **550,00 €** mais la somme ne sera rapprochée qu'après réception et paiement de la facture à recevoir.

Les deux écritures concernant Bruno sont en attente de règlement.

- **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

<b>Ecritures depuis Janvier 2025</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Nature</b>
<i>Collation Accueil Conc du Jour de l'AN</i>		619,40 €	6060 Alimentation, Boissons,...
<i>Collation Accueil AGE Codep13 Martigues</i>		263,45 €	6060 Alimentation, Boissons,...
<i>Assurances Bureau CEC et Option B</i>		154,00 €	6160 Assurances
<i>Frais Déplacements Autoroutes...</i>		123,20 €	6251 Frais Depl Indemnités Km...
<i>Frais Tenues de Comptes</i>		16,94 €	6270 Frais bancaires
<i>Frais Courriers Diplômes PSCI</i>		11,12 €	6260 Courriers...
<i>VB Gréoux 2eme Acompte Séjour</i>		6 000,00 €	6040 Prestations de Service
<i>Le Geste qui Sauve Facture PSCI Aix</i>		550,00 €	6040 Prestations de Service
<i>Inscriptions Séjour Participants 1er Acompt</i>	5 240,00 €		7060 Activités facturées...
<i>Rétro Cession Imprimante Lazer</i>	50,00 €		7070 Vente petit matériel
<i>FFCT Bilan sur Activités 2024**</i>	70,00 €		7461 Subvention Fédération
<i>CM Avoirs Soutien Associatif</i>	8,47 €		7542 Mécénat
<i>CM Intérêts Livret Association</i>	1 012,02 €		7680 Intérêts Cpts épargne
<b>Total Produits / Charges / Résultat</b>	<b>6 380,49 €</b>	<b>7 738,11 €</b>	<b>-1 357,62 €</b>
<i>** Bilan Activités 2024 : Manque 200 € pour le CDVTT et le CDER car non saisie par le Codep13</i>			

• **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

•

Les principales écritures à venir sur le prochain trimestre sont :

Pour les charges :

- Frais de déplacement et Collation réunion du Comité Directeur
- Frais participation au Critérium Département VTT et Concours Départemental d'Education Routière (CDER)
- Solde de la facture hébergeur du séjour à Gréoux-les-Bains

Pour les produits :

- Versement FFCT 1<sup>re</sup> ristourne sur licences
- Encaissement solde participants Séjour à Gréoux

André nous rappelle qu'avec l'aide de son fils, ils ont réussi à récupérer une plaque commémorative à restaurer, posée par le Codep13 en hommage d'une cyclotouriste ayant perdu la vie dans un accident.

Le coût de la restauration s'élève à 300,00 € et sera réglé dès réception de la facture par le trésorier.

Ecritures à venir prochain trimestre	Produits	Charges	Nature
<i>Collation Comité Directeur</i>		160,00 €	6060 Alimentation, Boissons,...
<i>Frais déplacements Comité Directeur</i>		150,00 €	6251 Frais déplacements...
<i>Frais Critérium Département VTT</i>		800,00 €	6210 Personnes Extérieurs asso
<i>VB Solde Séjour Gréoux 2025 (11/04/2025)</i>		6 625,60 €	6211 Personnes Extérieurs asso
<i>FFCT 1ere Ristourne sur licences</i>	4 200,00 €		6212 Personnes Extérieurs asso
<i>Séjour Gréoux Solde Participants</i>	9 770,00 €		6213 Personnes Extérieurs asso
<b>Sous totaux</b>	<b>13 970,00 €</b>	<b>7 735,60 €</b>	

• **Tableau des résultats par actions au 10/02/2025 :**

A ce jour, **16%** des dépenses budgétées (**40 200 €**) ont été réalisées pour un montant global de charges de **7 738,11 €** et pour un total de produits encaissés de **6 380,49 €**.

Le résultat déficitaire provisoire, non significatif au 10/02/2025 s'établit à **-1 357,62 €** provenant de l'attente des aides et autres subventions que nous obtiendrons que dans quelques mois

		<b>SUIVI PAR ACTION AU 10/02/2025</b>				
Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Fonctionnement	1 140,49 €	1 126,99 €	13,50 €	5 420,00 €	21%	4 279,51 €
Séjour Gréoux	5 240,00 €	6 000,00 €	-760,00 €	13 500,00 €	44%	7 500,00 €
P S C 1		561,12 €	-561,12 €	2 500,00 €	22%	1 938,88 €
Tourisme		50,00 €	-50,00 €	100,00 €	50%	50,00 €
Séjour CD & Féminines				10 580,00 €	0%	10 580,00 €
Jeunes				3 200,00 €	0%	3 200,00 €
Féminines				1 000,00 €	0%	1 000,00 €
Comm & Sécurité				500,00 €	0%	500,00 €
Achat Equipements				1 900,00 €	0%	
Réserves 2028				1 500,00 €	0%	1 500,00 €
<b>Total :</b>	<b>6 380,49 €</b>	<b>7 738,11 €</b>	<b>-1 357,62 €</b>	<b>40 200,00 €</b>	<b>16%</b>	<b>33 819,51 €</b>

## 6) Commission Jeunesse :

Jean-Pierre SIMON nous informe que son ancien poste de délégué régional jeune a été attribué à Philippe DONZEL.

### Les Manifestations :

- Le concours départemental d'éducation routière (CDER) pour les jeunes de 8 à 12 ans se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à Pernes-les-Fontaines. Jean-Pierre sera présent pour cette manifestation.
- Le Critérium départemental VTT des CODEPS 13&84 organisé par CC TOURAIN se déroulera le samedi 29 mars 2025.
- Le Critérium Régional Route se tiendra à Plan-de-Cuques le samedi 15 mars 2025.
- Le Critérium Régional VTT organisé par Istres Sport Cyclo & Vélo Club Fosséen se déroulera le samedi 26 avril 2025.
- Les criteriums nationaux Route et VTT ainsi que le CNER se dérouleront à Nans Les Pins du jeudi 29 Mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025. L'hébergement se fera en bungalow. Mario nous précise qu'il est allé visiter les installations accompagnées des responsables fédéraux et des présidents des autres COREG.

### Les Séjours Jeunes :

- Un séjour chapeauté par le pôle national jeunesse aura lieu du 5 au 12 juillet 2025 sur un site près du lac du Bourget. Le coût par jeune proposé par la FFCT devrait s'établir à 300 €/jeune
  - Le voyage itinérant Trait d'Union organisé par la commission jeunesse nationale "Bike aventure" se déroulera du 31/07 au 03/08/2025. Les départs seront choisis par les candidats. Cependant, le départ officiel serait Paris pour rejoindre Orléans, lieu de la Semaine Fédérale 2025.
  - Le séjour spécifique COREG SUD VTT à Montgenèvre se tiendra du 19 au 26 juillet 2025.

### Challenge départemental des EFV du 13 :

Pour dynamiser les écoles existantes et inciter les clubs à créer de nouvelles écoles, Jean-Claude en accord avec Jean-Pierre propose la création du « *Challenge départemental des EFV du 13* ».

Le projet sur les modalités d'attribution de points présenté sera pris en charge par l'équipe du délégué jeunes pour être amélioré et validé avant d'informer les clubs du 13.

## 7) Commission Féminines :

Marie-Paule nous informe sur l'avancement du mini-séjour Codep13, planifié au départ de Rosans (Drôme provençale) les 19, 20 et 21 septembre 2025 au Camping les Rosières (3 étoiles).

Dans la continuité du voyage « Ensemble à vélo », le séjour sera ouvert à tous.

Les participants et participantes seront hébergés en mobil home 4 personnes pour un coût prévisionnel de 130 € par personne.

Le mini-séjour, organisé par le COREG Sud au départ de Sahune (Drôme provençale) se déroulera les 16, 17 et 18 mai 2025 au camping les Ramières (4 étoiles).

Jean-Claude se chargera de proposer quelques circuits de 60, 90 à 110 km pour le samedi et le dimanche matin.



## Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : [departement13-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement13-presidence@ffvelo.fr) Téléphone : 06.65.57.23.20



### 8) Commission Sécurité - Formation :

La session de formation PSC1 du samedi 1<sup>er</sup> février 2025 à Aix en Provence, s'est très bien passée, avec la présence de 10 stagiaires.

Mario nous propose de nous fournir la liste des prochains stagiaires pour la formation « Animateur » qui devront être titulaire du certificat de formation aux gestes de premiers secours. Cela nous permettra de planifier courant octobre ou novembre 2025 une deuxième session PSC1.

### 9) Commission Environnement et Séjours :

Le séjour Codep13 à Gréoux-les-Bains au domaine de Château-Laval qui se déroulera du **dimanche 11 mai au samedi 18 mai 2025**, est complet. Il sera géré par Anne-Flore, Bruno et Jean-Claude.

Le solde du séjour auprès de l'hébergeur sera versé au plus tard le 17 avril 2025 pour un montant de 6 625,60 €. Le solde de la participation des inscrits sera encaissé début avril 2025.

Anne-Flore nous suggère d'essayer de développer le thème Sports/Santé en prospectant auprès des centres de rééducation comme celui d'Eyguières.

François M voit comment développer cette activité avec sa fille et le directeur du Centre Ressources d'Aix-en-Provence (centre qui s'occupe de la personne atteinte du cancer, de la famille et propose une variété de soutiens), et informer les clubs désirant s'investir.

Elle nous informe également sur le Webinaire auquel elle a participé, organisé par la Métropole Aix Marseille Provence sur le thème : *Prévention et tri des déchets lors des manifestations : Présentation de la charte métropolitaine des manifestations éco responsables, en avril 2024.*

Elle nous mettra à disposition le diaporama qui a été présenté.

Sur le même thème, un forum sur la gestion des déchets des manifestations sportives aura lieu le :

**Jeudi 27 février 2025 de 13h30 à 16h30**

**Dans la salle du Forum du Technopôle de l'Arbois, Avenue Louis Philibert 13290 Aix en Provence.**

Jean-Claude se charge d'informer rapidement les clubs du 13 via une lettre électronique spécifique. L'inscription est obligatoire via le formulaire en ligne à l'adresse :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpbd6579m\\_btqiNVJ3pQteC3twmNRBdChCU5NHcbf2aJIV7Q/viewform?usp=header](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpbd6579m_btqiNVJ3pQteC3twmNRBdChCU5NHcbf2aJIV7Q/viewform?usp=header)

Attention le délai d'inscription est fixé au **lundi 24 février 2025**

### 10) Commission Communication : Concentration Codep13 du Jour de l'AN 2026

La concentration du Jour de l'An 2025, prise en charge pour la 2<sup>ème</sup> année par le CC Pélissanne a été une réussite avec plus de 120 personnes qui ont appréciés l'accueil des bénévoles.

Nous pouvons renouveler nos remerciements pour cet engagement.

En 2026, des contacts ont été pris par Bruno et Jean-Claude auprès de Martigues Cyclotourisme pour prendre en charge cette nouvelle édition.

Le président de Martigues Cyclotourisme, Régis BOURELLY, et son équipe au sein de leur CA semble d'accord. La concentration devrait se tenir au parc des sports et de loisirs de Julien Olive.



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la  
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : [departement13-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement13-presidence@ffvelo.fr) Téléphone : 06.65.57.23.20



### 11) Tour de Table :

François L nous rappelle que l'assemblée générale du Vélo Club Fosséen se tiendra le vendredi 14 mars 2026, salle 1<sup>er</sup> étage Maison de la Mer à Fos sur Mer.

Il nous informe qu'il a l'intention de s'engager un peu plus auprès du CDOS en tant que référent.

Jean-Pierre fait partie du conseil d'administration du CDOS en tant que délégué à la sécurité routière et nous informe que l'AG du CDOS aura lieu lundi 17 mars 2025.

François M nous rappelle que le Critérium Régional VTT du jeune cyclotouriste, pris en charge par Istres Sports Cyclotourisme, se déroulera le samedi 26 avril 2025.

Les circuits proposés passent sur les communes d'Istres et de Saint-Mitre-les-Remparts sur des zones Natura 2000. Le passage autour de l'étang du Pourra et celui du Citis sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts risque de poser un problème. Le retour des autorisations par la Mairie de Saint-Mitre-les-Remparts est toujours en attente.

Jean-Claude nous propose de modifier le Taux kilométrique pour le calcul de l'indemnité de déplacement qui n'a pas bougé depuis de nombreuses années (13 à 15 ans minimum)

Ce taux passerait de 0,30 € / km à **0,35 € / km** à compter du 1er janvier 2025.

L'ensemble des membres présents et représentés étant d'accord avec la proposition, elle sera appliquée sur les demandes depuis janvier 2025.

Pour valoriser les heures de bénévolats du CODEP13, Jean-Claude propose que chacun fasse un suivi de ses heures à la semaine qui permettra en fin d'année d'annoncer des heures au plus près de la réalité.

Un fichier partagé sera mis en ligne qu'il faudra penser à mettre à jour régulièrement.

### 12) Date prochaine réunion :

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

**Mardi 29 Avril 2025**, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

Le Président  
Jean-Pierre SIMON

Le secrétaire-adjoint  
Jean-Claude SURIAN



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la  
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Jean-Pierre SIMON

Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE

Courriel : [departement13-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement13-presidence@ffvelo.fr) Téléphone : 06.65.57.23.20



---

Fait le jeudi 13 février 2025

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du comité directeur à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/comite-directeur.html>

Diffusion:

- Aux membres du Comité directeur du CODEP13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération (info@ffvelo.fr)
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.